

<http://www.snetap-fsu.fr/Les-reponses-de-Segolene-Royal-au.html>



# Les réponses de Ségolène Royal au questionnaire du SNETAP-FSU

- Nos Actions - Archives - 2006-07 - Archives - Élection présidentielle 2007 -

Date de mise en ligne : mardi 20 mars 2007

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

## Les réponses de Ségolène Royal

J'ai bien reçu votre courrier et je vous en remercie.

- Je partage votre constat liminaire portant sur les mauvais traitements réservés à l'enseignement agricole public depuis 2002. Germinal PEIRO, député de Dordogne et Yannick BODIN, sénateur de Seine et Marne n'ont pas manqué d'en faire la démonstration au Gouvernement à l'occasion des débats parlementaires consacrés au vote des projets de lois de finances. Ainsi, pour les deux derniers exercices 2006 et 2007, ce sont 1203 emplois qui ont été supprimés dans l'enseignement agricole public à comparer aux 1932 créés dans la période 1999-2002 ! En outre, entre 2002 et 2006, les recrutements aux concours d'enseignants et d'éducation surveillée ont été divisés par cinq, compromettant gravement le renouvellement des générations de personnels.
- Les décisions du Gouvernement sortant me paraissent injustes au regard de l'enseignement agricole qui a fait ses preuves notamment en matière d'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et des adultes.
- C'est pourquoi, je considère que l'enseignement agricole (technique et supérieur), comme l'enseignement maritime, composantes du service public d'éducation formation, fait pleinement partie de ma priorité à l'éducation dans mon pacte présidentiel.
- Conformément à ce que j'ai déjà annoncé, vous serez pleinement associée, en tant qu'organisation syndicale représentative, à la préparation des décisions concernant l'enseignement agricole à l'occasion des états généraux de la réussite scolaire et des états généraux de l'agriculture que je mettrai en place si je suis élue.
- Enfin, sur les questions institutionnelles, elles seront traitées dans le cadre d'un renforcement et d'une clarification des compétences liées à la décentralisation et à la réforme de l'État.

Je vous prie de croire, Madame la Secrétaire générale, en l'expression de ma parfaite considération.

Ségolène ROYAL